Statistique Canada
Division de l'agriculture

Série de document de travail sur l'agriculture et le milieu rural
Document de travail n° 45

Évaluation du bien-être économique des Canadiens ruraux au moyen d'indicateurs de revenu

Carlo Rupnik, Margaret Thompson-James et Ray D. Bollman
Statistique Canada

Mars 2001

n° 21-601-MIF01045 au catalogue

L'analyse et l'interprétation des données sont la responsibilité de l'auteur et non celle de Statistique Canada.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et le population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

© Ministre de l'Industrie, Statistique Canada, 2001. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu du présent document, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement,

106-03144/

Évaluation du bien-être économique des Canadiens ruraux au moyen d'indicateurs de revenu

Carlo Rupnik, Margaret Thompson-James et Ray D. Bollman

Introduction

La poussée démographique et un meilleur accès aux marchés peuvent contribuer à la diversité économique d'une région et entraîner, par le fait même, une plus grande prospérité économique, caractérisée par les demandes croissantes des consommateurs, les économies d'échelle, la flexibilité de l'économie, la productivité de la main-d'œuvre, l'épargne, l'entrepreneuriat et les occasions d'innover dans les domaines du savoir et de la technologie. Ces facteurs peuvent grandement influer sur le bien-être économique d'une région.

Les populations plus faibles et l'accès limité aux marchés peuvent influer sur la prospérité économique des régions rurales. Améliorer le bien-être des Canadiens ruraux constitue l'un des objectifs énoncés dans la politique rurale du gouvernement fédéral (Mitchell, 2000). La notion de « bien-être » englobe de nombreuses composantes économiques et non économiques. Le présent bulletin vise à fournir un aperçu du bien-être économique des Canadiens ruraux au moyen de divers indicateurs de revenu. On peut décrire le revenu en tenant compte du niveau et de la répartition. Le niveau correspond aux revenus moyens et médians, alors que la répartition désigne la distribution des revenus dans une région donnée établie d'après la proportion de familles à faible revenu, le degré d'inégalité des revenus et les transferts gouvernementaux.

Indicateurs de revenu

Les indicateurs suivants servent à décrire les revenus des Canadiens ruraux :

Niveaux

- les revenus moyens et médians des familles et des particuliers, à l'échelon national et provincial.

Répartition

- la proportion de familles dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu (SFR);
- la proportion de familles dont le revenu est inférieur à la mesure de faible revenu (MFR);
- le degré d'inégalité des revenus (établi par le coefficient de Gini);
- la corrélation entre l'immigration et l'incidence de faible revenu d'une communauté donnée;

- l'incidence des mesures gouvernementales sur le revenu au moyen des transferts et des impôts.

L'analyse porte en majeure partie sur la situation nationale, mais décrit également la situation provinciale dans le cas des revenus.

Définitions

La plupart des données sur les revenus fournies dans le présent bulletin proviennent de l'ancienne Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), qui a été remplacée par l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. L'échantillon utilisé pour l'EFC a été tiré de la base de sondage de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EFC ciblait toutes les familles et les particuliers résidant au Canada, à l'exception des personnes vivant dans les territoires, les établissements et les réserves.

Aux fins de l'EPA, la « population rurale » désigne généralement,les particuliers qui vivent à l'extérieur des centres de 1 000 résidents et plus et des zones de navettage des centres urbains de plus de 10 000 habitants. Les régions urbaines se rapportent aux régions qui ne sont pas rurales.

La « famille » désigne un groupe de particuliers (deux ou plus) qui partagent un même logement et qui sont unis par le sang, le mariage ou l'adoption. Ainsi, tous les parents qui vivent ensemble forment une famille, quel que soit leur lien de parenté. Cette définition de la famille constitue la définition de la « famille économique ».

Le terme « particulier », aux fins du présent bulletin, désigne toute personne de 15 ans ou plus qui reçoit un revenu en espèces au cours de l'année de référence.

Le présent document fournit d'autres définitions au moment opportun.

Revenus moyens et médians des familles

Les revenus sont relativement faibles dans les régions rurales. Au cours des trois dernières décennies, les familles et les particuliers des régions rurales ont enregistré les revenus moyens et médians les plus bas, alors que les revenus les plus élevés ont été enregistrés dans les régions plus populeuses (100 000 habitants et plus).

En 1997, le revenu moyen des familles vivant dans les régions rurales s'établissait à 48 850 $, alors qu'il était de 59 920 $ pour les familles vivant dans des centres de 100 000 habitants et plus (figure 1).

Figure 1

Le revenu moyen est le plus faible chez les familles rurales

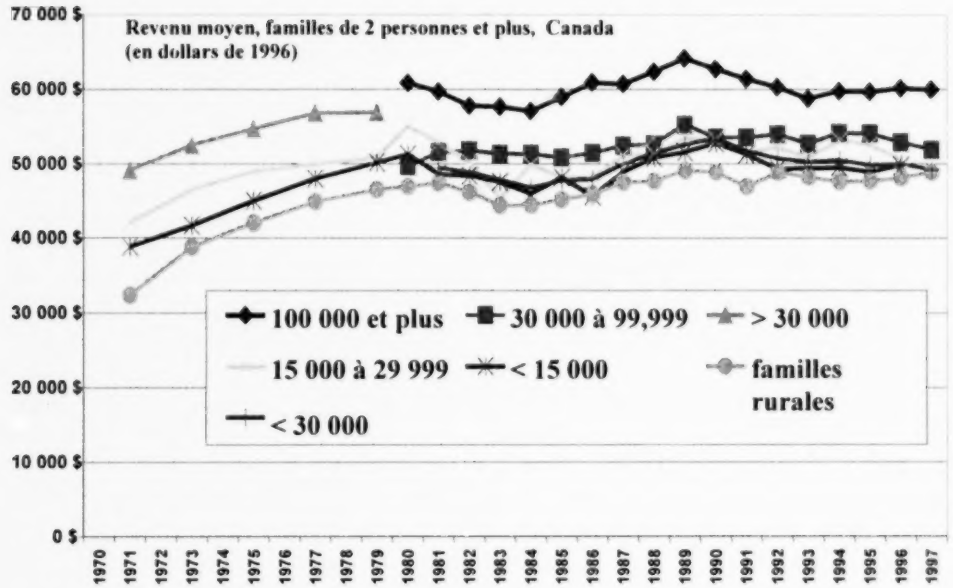

Source : Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu (produit n° 13-207 au catalogue).

Les revenus ont atteint leur point le plus bas à la fin de la récession en 1983. Au cours des années 1980, les revenus ont atteint à nouveau les sommets qu'on avait connus avant la récession. Dans les années 1990, ils ont baissé dans les régions urbaines mais sont demeurés les mêmes dans les régions rurales. Par conséquent, en 1997, les revenus des familles vivant dans les régions urbaines n'avaient pas augmenté beaucoup par rapport aux bas niveaux atteints au temps de la récession, alors que les revenus dans les régions rurales se situaient encore près des sommets enregistrés avant la récession. Il en est donc résulté une réduction de l'écart entre les revenus des familles rurales et ceux des familles urbaines.

L'écart entre les revenus des régions rurales et les revenus des petites villes est celui qui a le plus rétréci. Depuis 1990, l'écart entre le revenu moyen des régions rurales et celui des villes de moins de 15 000 habitants a chuté de 58 %. Même si l'on établit la comparaison avec la classe d'urbanisation de 100 000 habitants et plus, l'écart entre le revenu moyen des régions rurales et celui des régions urbaines a diminué de 20 %. En 1997, le revenu moyen d'une famille rurale n'était inférieur que de 359 $ à celui d'une famille vivant dans une région urbaine comptant moins de 30 000 habitants (figure 2).

Figure 2

Écart entre le revenu moyen des familles rurales et celui des familles urbaines

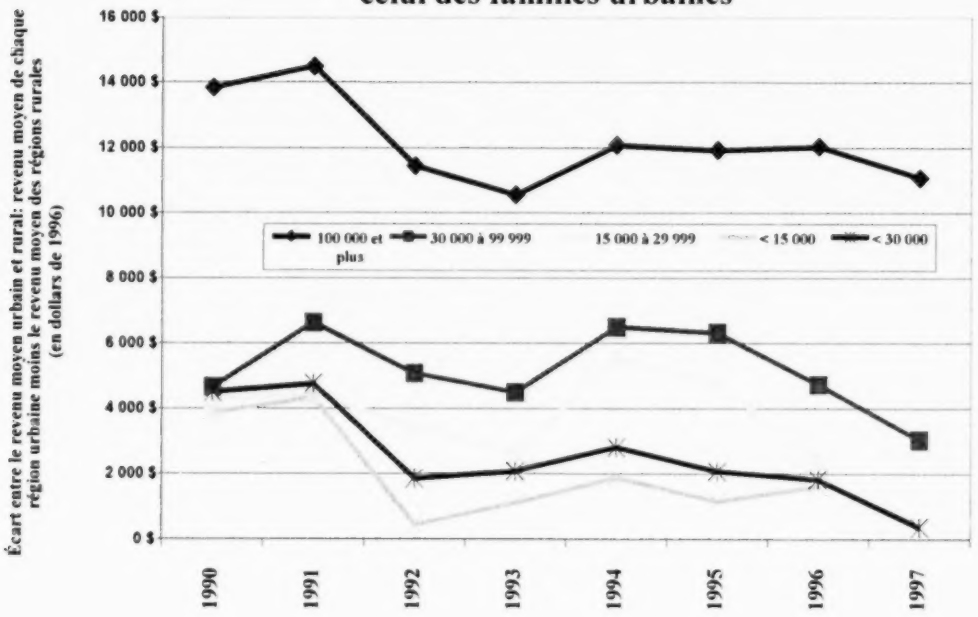

Source : **Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu (produit n° 13-207 au catalogue).**

On observe les mêmes tendances par rapport aux revenus médians des familles. Les familles rurales ont enregistré des revenus médians plus faibles. En 1997, elles déclaraient un revenu médian de 42 470 $, alors que les familles habitant dans les centres urbains de 100 000 personnes et plus touchaient un revenu médian de 53 101 $ (figure 3).

Figure 3

Le revenu médian est le plus faible chez les familles rurales

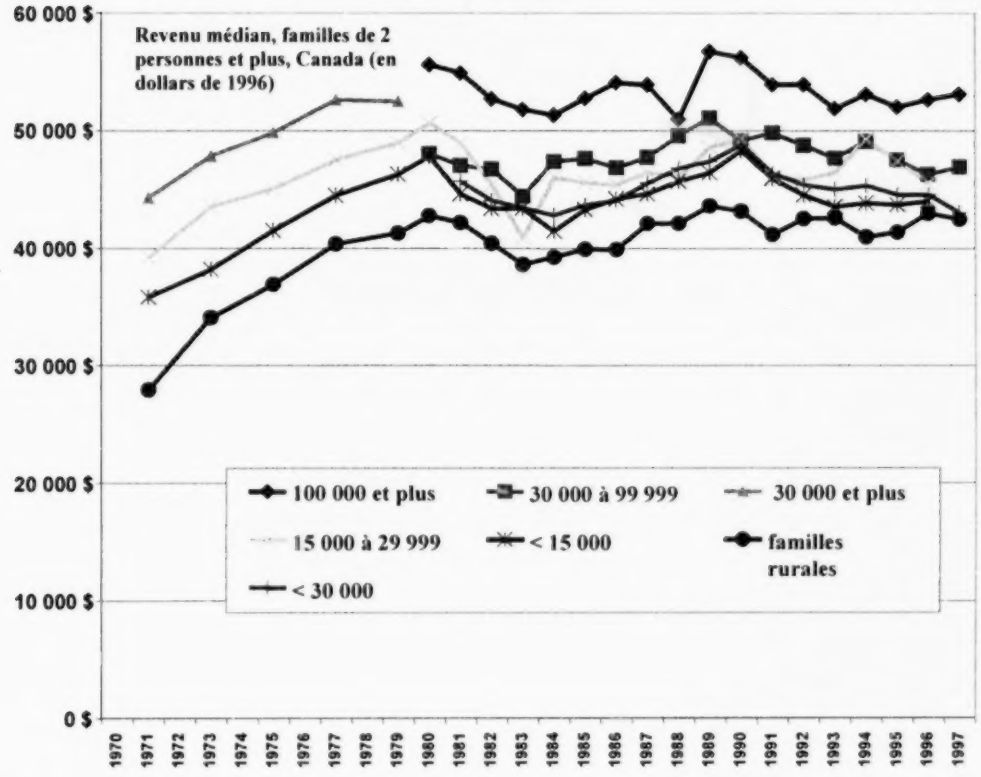

Source : **Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.**

Depuis 1990, l'écart entre le revenu médian des régions rurales et celui des régions urbaines s'est rétréci pour chaque classe d'urbanisation. L'écart entre les régions rurales et les petites villes de moins de 15 000 habitants est celui qui a le plus chuté, soit 79 %. Même si l'on établit la comparaison avec la classe d'urbanisation de 100 000 habitants et plus, l'écart entre le revenu médian des régions rurales a diminué de 19 %. En 1997, le revenu médian d'une famille rurale n'était inférieur que de 555 $ à celui d'une famille vivant dans une région urbaine comptant moins de 30 000 habitants (figure 4).

Figure 4

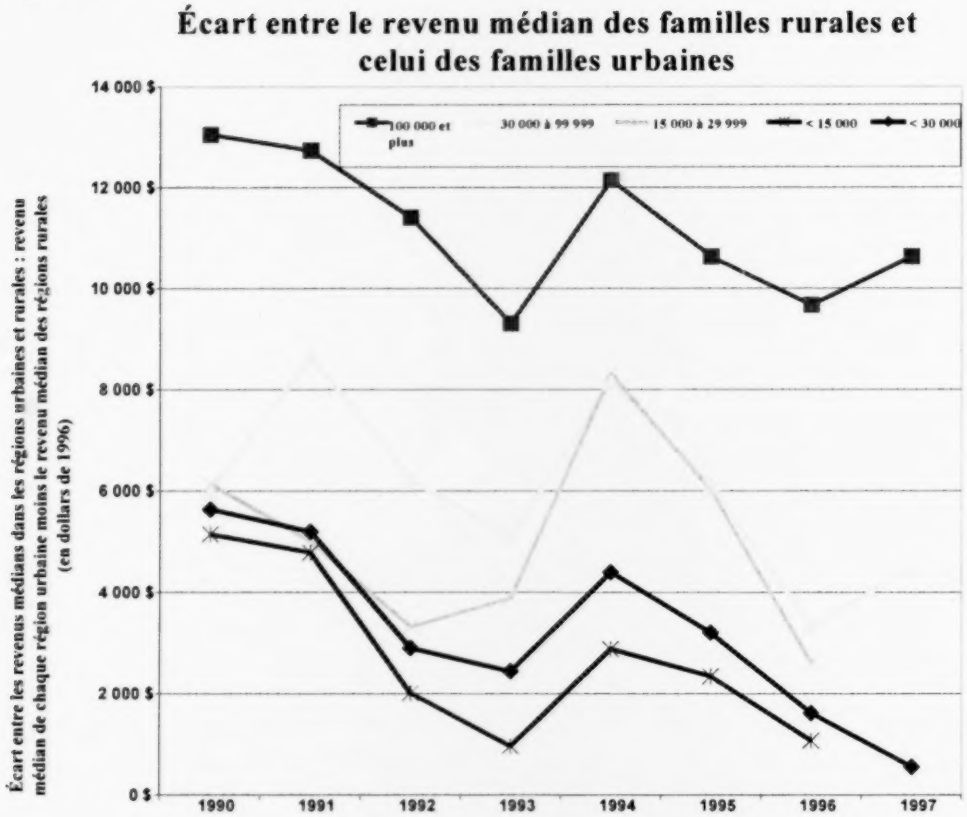

Source : **Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu (produit n° 13-207 au catalogue).**

Revenus moyens et médians des particuliers touchant un revenu

Les Canadiens ruraux déclarent également des revenus moyens et médians inférieurs à ceux des Canadiens urbains.

Comme c'est le cas des familles, les revenus des particuliers habitant les grandes villes sont supérieurs. En effet, les particuliers habitant les régions rurales déclarent les revenus les plus bas, alors que les particuliers habitant les centres urbains les plus populeux (100 000 habitants et plus) touchent les revenus les plus élevés. En outre, comme dans le cas des familles, l'écart entre le revenu des particuliers habitant les régions rurales et celui des particuliers habitant les centres urbains a diminué au cours des années 1990.

En 1997, le revenu moyen des particuliers vivant dans une région rurale s'établissait à 22 214 $, alors que celui des particuliers vivant dans une région de 100 000 habitants et plus atteignait 27 029 $ (figure 5).

Figure 5

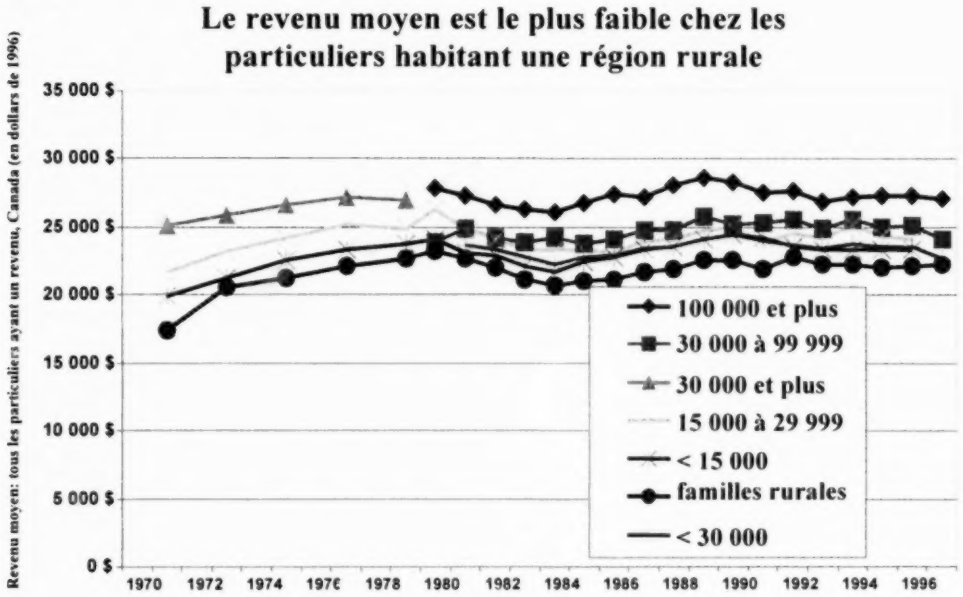

Source : **Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu (produit n° 13-207 au catalogue).**

Depuis 1990, l'écart entre le revenu moyen des particuliers vivant dans les régions rurales et celui des particuliers vivant dans un centre urbain a rétréci pour chaque classe d'urbanisation. La diminution de l'écart est la plus marquée entre les régions rurales et les centres urbains comptant moins de 15 000 habitants, soit 37 %, alors que l'écart entre les régions rurales et la classe d'urbanisation de 100 000 habitants et plus a diminué de 16 % (figure 6).

Figure 6

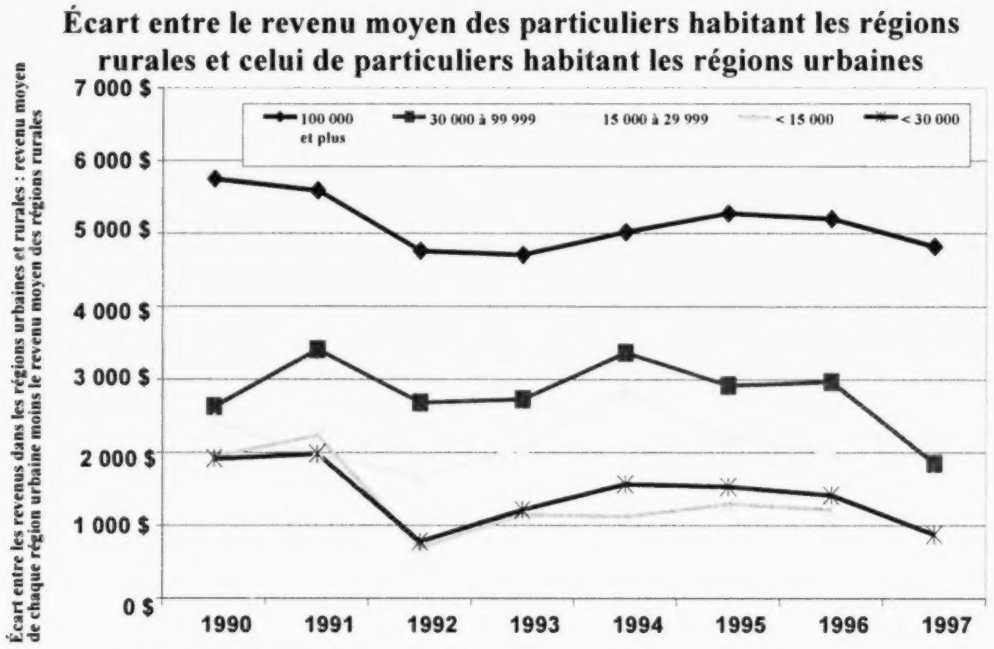

Source : **Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu (produit n° 13-207 au catalogue).**

On constate les mêmes tendances par rapport au revenu médian des particuliers. En 1997, le revenu médian des particuliers vivant dans une région rurale s'établissait à 16 811 $, alors que celui des particuliers vivant dans une région de 100 000 habitants et plus atteignait 21 613 $ (figure 7).

Figure 7

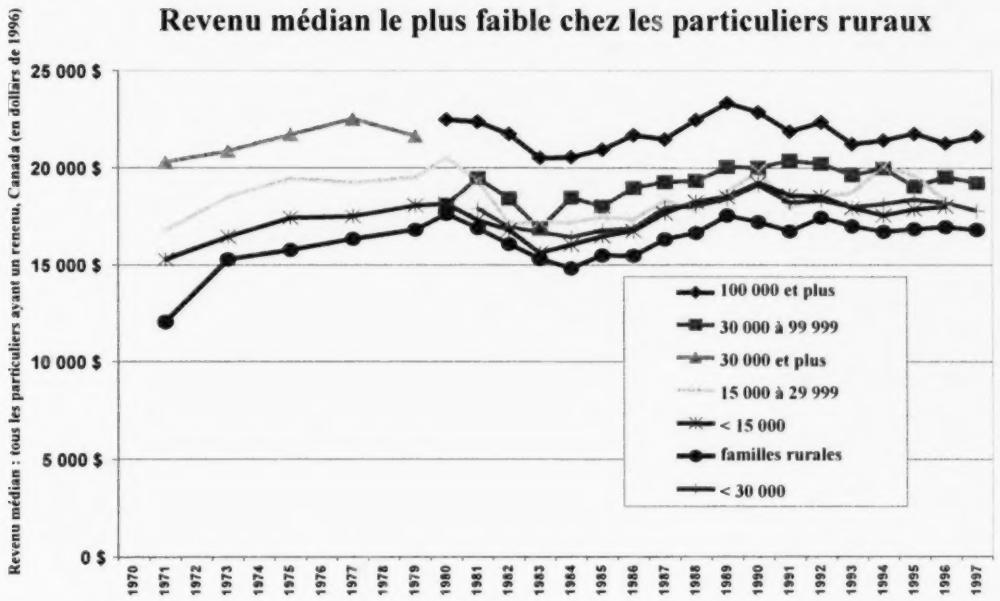

Source : **Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu (produit n° 13-207 au catalogue).**

Depuis 1990, l'écart entre le revenu médian des particuliers ruraux et celui des particuliers urbains démontre la même tendance que le revenu moyen et a fléchi pour chaque classe d'urbanisation. La principale diminution a été enregistrée par rapport à l'écart entre les particuliers vivant dans les régions rurales et ceux vivant dans les petites villes. En effet, l'écart entre les régions rurales et les petites villes de 15 000 à 30 000 habitants a chuté de 48 %, alors que celui entre les régions rurales et les villes comptant moins de 15 000 habitants a enregistré une baisse de 47 %. Dans le cas des régions où vivent 100 000 habitants et plus, l'écart a diminué de 15 % (figure 8).

Figure 8

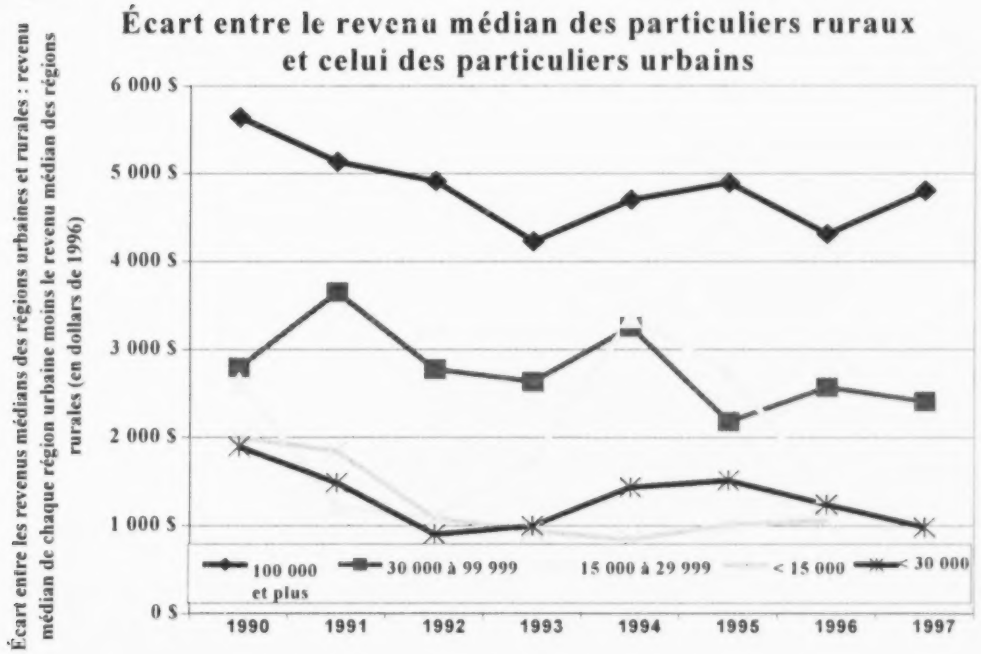

Source : **Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu (produit n° 13-207 au catalogue).**

Sommaire de la situation nationale

Dans l'ensemble, les données démontrent que les revenus n'ont pas vraiment varié depuis le début des années 1980. On enregistre encore des écarts importants entre les revenus moyens et médians des familles et des particuliers habitant les régions rurales et ceux des familles et des particuliers habitant les régions urbaines. En comparant les régions rurales aux grands centres urbains, on observe un écart plus important en raison des revenus plus élevés dans les grandes villes. Toutefois, depuis 1990, tous ces écarts ont rétréci puisque les revenus dans les centres urbains ont diminué alors que les revenus dans les régions rurales sont demeurés stables. L'écart a particulièrement diminué entre les régions rurales et les centres urbains moins populeux.

Tendances provinciales

Au cours des années 1990, les revenus moyens des familles rurales se sont en général maintenus dans chaque province, de même que dans l'ensemble du Canada. Le revenu moyen le plus élevé a été enregistré auprès des familles rurales de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, alors que les familles rurales des provinces de l'Atlantique et du Québec accusaient le revenu moyen le plus faible (figure 9).

Figure 9

Le revenu moyen est le plus élevé chez les familles rurales de l'Ontario et de la Colombie-Britannique

Source : **Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.**

Le revenu des familles rurales de l'Ontario et de la Colombie-Britannique est le plus élevé de toutes les régions rurales du Canada, tout en se rapprochant davantage du revenu des familles vivant dans les grandes villes de chacune de ces provinces, ce qui n'est pas le cas dans d'autres régions. Au cours des dernières années, c'est au Québec que l'on a observé l'écart le plus important entre le revenu des familles rurales et celui des familles vivant dans les grands centres urbains.

En Ontario et en Colombie-Britannique, les familles des régions rurales ont déclaré un revenu généralement inférieur de 10 % à 15 % à celui des familles vivant dans les régions de ces deux provinces qui comptent 100 000 habitants et plus. Par opposition, le revenu des familles des régions rurales du Québec est d'environ 20 % inférieur à celui des familles vivant dans les régions urbaines québécoises de 100 000 habitants et plus (figure 10).

Figure 10

En Ontario et en Colombie-Britannique, on enregistre l'écart le plus faible entre les revenus des familles rurales et celui des familles vivant dans les villes de 100 000 habitants et plus

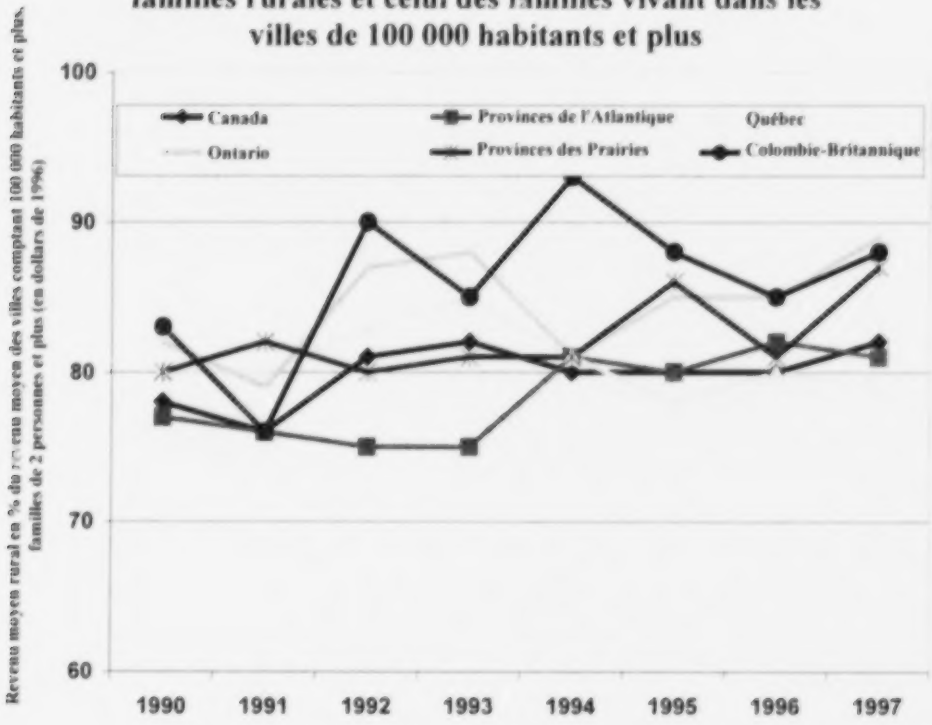

Source : **Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.**

Une analyse provinciale des revenus médians des familles et des revenus moyens et médians des particuliers débouche sur les mêmes conclusions que celles illustrées ci-dessus.

Seuil de faible revenu

Le seuil de faible revenu (SFR) indique le niveau de revenu en dessous duquel une famille se trouve dans la gêne, car elle doit, pour se procurer les nécessités de la vie, dépenser une plus grande part de son revenu que la famille moyenne de taille similaire. Le SFR a été revu en tenant compte de chaque enquête sur les dépenses des familles menée dans les années 1980 et 1990. Le seuil est établi en fonction des dépenses moyennes en nécessités pour l'année de référence en question.

Le SFR pour les régions rurales est semblable pour les années de référence 1978, 1986 ou 1992. Seul le seuil de faible revenu établi pour 1969 est passablement inférieur à ce niveau (figure 11).

Le seuil de faible revenu (SFR) est établi d'après les données tirées de l'Enquête sur les dépenses des familles de Statistique Canada, maintenant connue sous le nom d'Enquête sur les dépenses des ménages. Le SFR indique le niveau de revenu en dessous duquel une famille se trouve en situation difficile car elle doit, pour se procurer les nécessités de la vie, dépenser une plus grande part de ses revenus que la famille moyenne de taille similaire. Plus précisément, le seuil désigne le niveau de revenu en dessous duquel une famille pourrait consacrer à l'alimentation, au logement et à l'habillement une part de son revenu correspondant à 20 points de pourcentage de plus que la famille moyenne. Des seuils différents existent pour sept catégories de familles classées en fonction de la taille, allant du célibataire à la famille comptant sept personnes ou plus, et pour cinq classes d'urbanisation, allant des régions rurales aux régions urbaines regroupant une population de plus de 500 000 habitants.

Pour établir la proportion de particuliers ayant un faible revenu, on fixe le seuil approprié d'après la taille de la famille et la taille de la collectivité.

Figure 11

Les régions rurales enregistrent un SFR similaire en 1978, 1986 et 1992

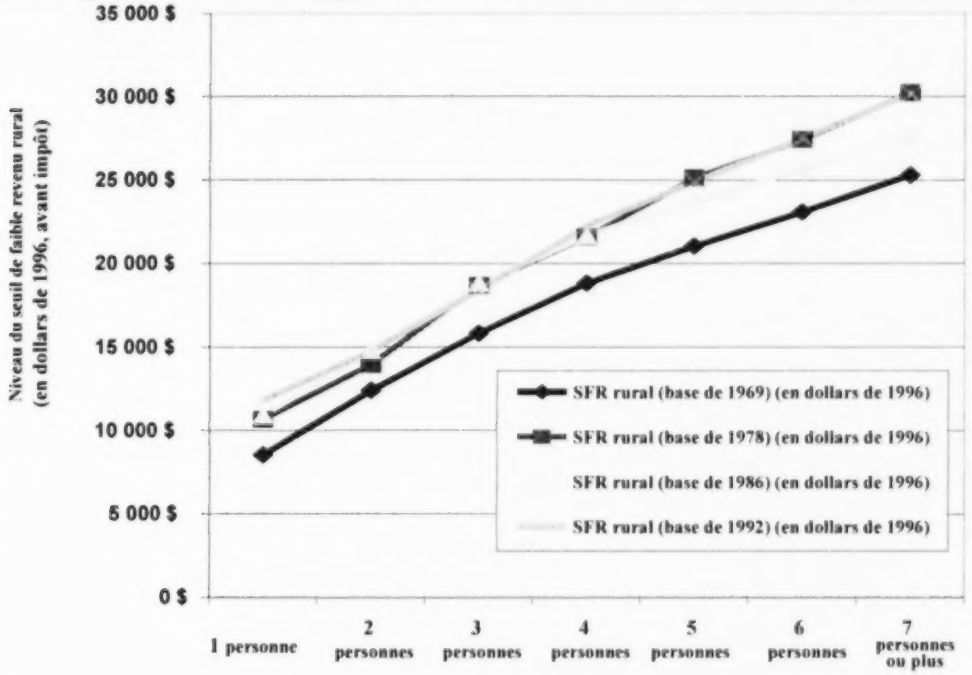

Source : **Statistique Canada, Seuils de faible revenu (SFR), (produit n° 13-551 au catalogue).**

Les seuils de faible revenu sont plus élevés dans les grandes villes. Les familles qui vivent dans les communautés de 500 000 habitants et plus doivent avoir un revenu plus important pour se situer au-dessus du SFR (c.-à-d. si elles ne veulent pas se trouver « dans la gêne » en raison du coût plus élevé de l'alimentation, de l'habillement et (particulièrement) du logement (voir Marshall et Bollman, 1999)). Pour chaque taille de famille, les régions rurales ont le SFR le plus bas (figure 12), ce qui indique que les familles rurales s'accommodent plus facilement de faibles revenus, c'est-à-dire qu'elles peuvent se procurer les nécessités — l'alimentation, l'habillement et (particulièrement) le logement —avec un revenu inférieur. Cela correspond au coût de la vie plus bas dans les régions rurales.

Figure 12

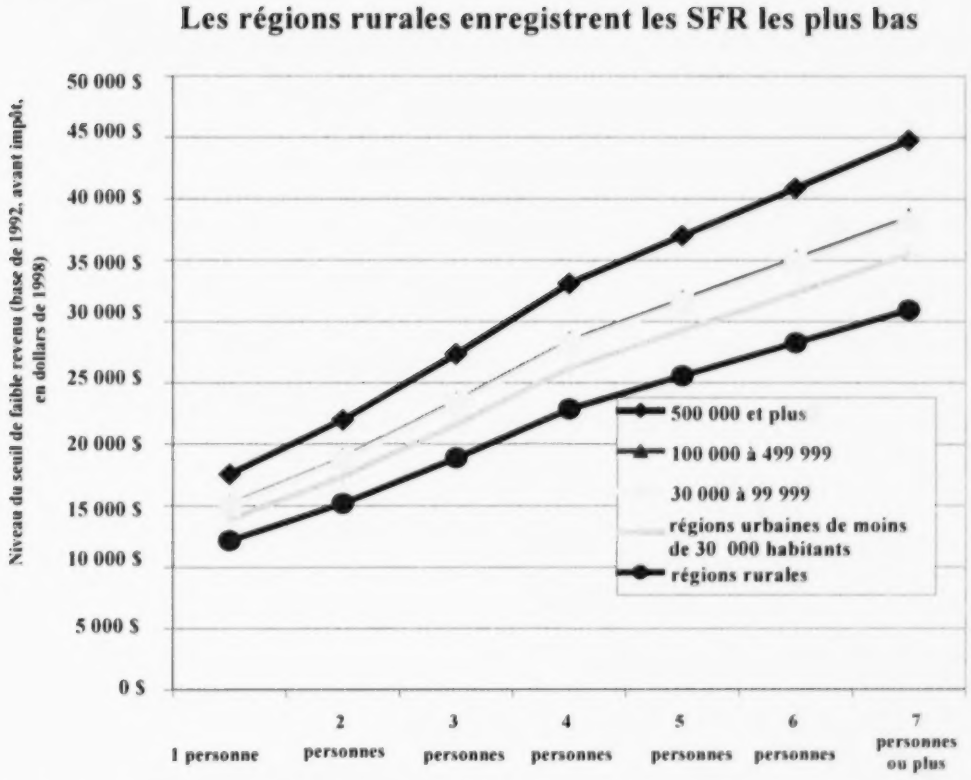

Source : **Statistique Canada, Seuils de faible revenu (SRF), (produit n° 13-551 au catalogue).**

Le principal écart à l'égard du SFR correspond à celui qui existe entre le seuil de la classe d'urbanisation de 500 000 habitants et plus et celui des régions rurales, alors qu'il varie de 5 290 $ pour un célibataire à 13 473 $ pour une famille de sept personnes et plus (base de 1992). Ceci signifie qu'une famille de sept personnes et plus qui vit dans une communauté dont la population est de 500 000 habitants et plus a besoin, pour se situer au-dessus du seuil SFR, de 13 473 $ de plus qu'une famille de même taille vivant dans une région rurale. On constate les mêmes écarts relativement au SFR pour les années de référence 1986 et 1992 (figure 13).

Figure 13

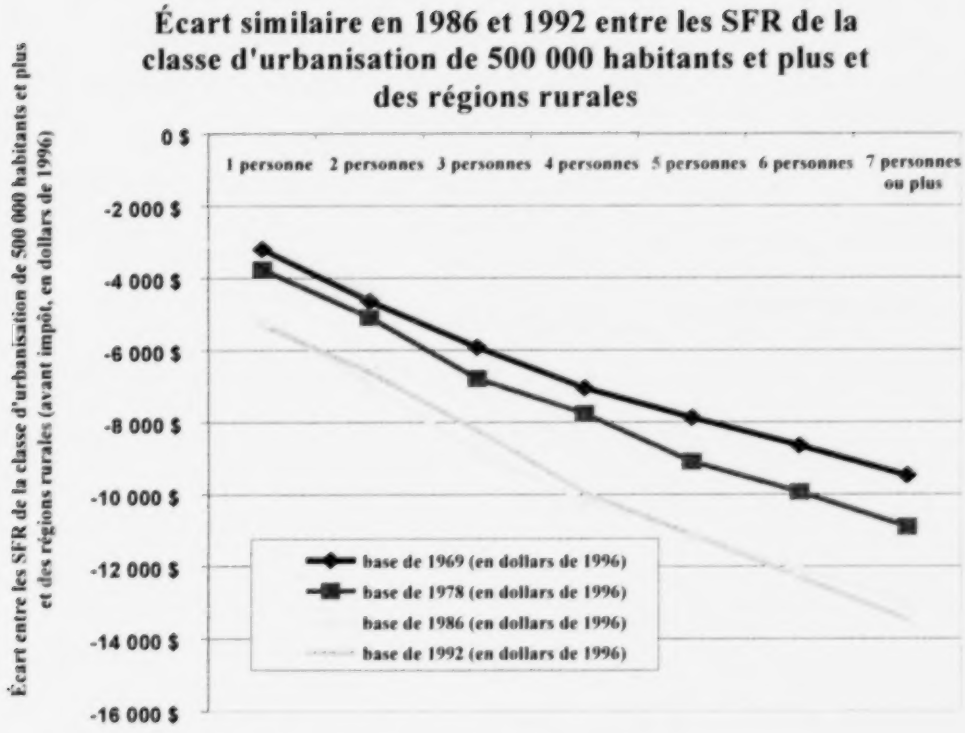

Source : **Statistique Canada, Seuils de faible revenu (SFR), (produit n°13-551 au catalogue).**

La méthodologie retenue pour établir les seuils pour chaque taille de famille exige surtout un rajustement uniforme pour toutes les classes, de sorte que la taille de la famille n'influe pas sur l'écart proportionnel entre les SFR. Le rapport du seuil de faible revenu entre les régions rurales et les centres urbains de 500 000 habitants et plus est constant pour toutes les tailles de famille. Pour chaque taille de famille, le SFR rural est d'environ 31 % inférieur à celui des communautés dont la population est de 500 000 habitants et plus (base de 1992) (figure 14).

Figure 14

Les SFR dans les régions rurales sont constamment inférieurs, en proportion, aux SFR de la classe d'urbanisation de 500 000 habitants et plus

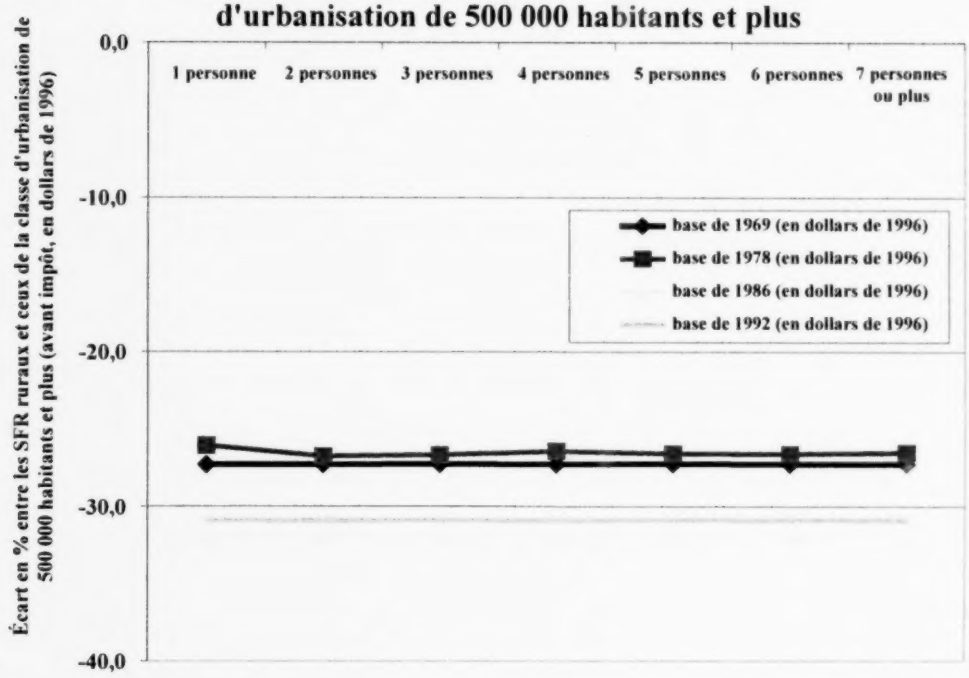

Source : **Statistique Canada, Seuils de faible revenu (SFR), (produit n° 13-551 au catalogue).**

Les taux de faible revenu indiquent la proportion de familles dont le revenu est inférieur au SFR, et constituent un indicateur du bien-être économique de la communauté, car ils représentent la part des résidents de cette communauté qui détiennent un pouvoir relativement limité en ce qui concerne l'achat de nécessités.

Pour chaque taille de communauté, les taux de faible revenu ont peu varié au cours des années 1990. Les taux se rapportant aux grandes villes sont plus élevés, alors qu'on observe les taux les plus faibles chez les familles vivant dans les régions rurales. Les régions les plus populeuses (500 000 habitants et plus), où le taux varie entre 16 % et 18 %, ont la plus forte incidence de familles à faible revenu, comparativement à un peu moins de 10 % dans le cas des familles rurales (figure 15).

Figure 15

Les régions rurales enregistrent la plus petite proportion de familles à faible revenu (d'après le SFR)

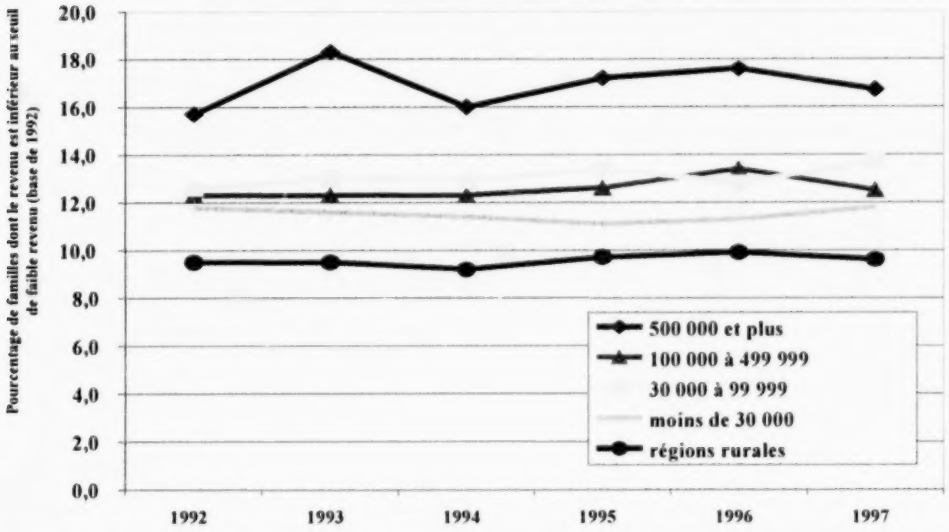

Source : **Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu (produit n° 13-207 au catalogue), Seuils de faible revenu (base de 1992).**

Ces données indiquent que les communautés rurales sont mieux nanties que les centres urbains, c'est-à-dire qu'une plus faible proportion de leurs résidents détiennent un pouvoir relativement limité en ce qui concerne l'achat de nécessités.

Mesure de faible revenu

La mesure de faible revenu (MFR) est une autre façon de calculer la taille, l'importance et la composition de la population à faible revenu.

Les taux de faible revenu indiquent la proportion de familles dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian rajusté selon la taille de la famille (niveau de la MFR). Ces taux constituent un indicateur du bien-être économique d'une communauté et représentent la part des résidents de cette communauté dont le revenu est inférieur au seuil établi par la MFR.

Au cours des années 1990, les proportions de familles à faible revenu dans chaque classe d'urbanisation ont peu varié, tant selon la mesure du SFR que celle de la MFR. Toutefois, d'une classe à l'autre, les proportions enregistrées selon la MFR ont affiché une tendance opposée aux résultats obtenus avec la mesure du SFR. Contrairement au SFR, la MFR révèle une proportion plus forte de familles à faible revenu dans les régions rurales, alors que les régions les plus populeuses (500 000 habitants et plus) comptent la plus faible proportion. D'après la MFR, environ 15 % des familles vivant dans les régions

rurales déclarent un faible revenu, alors que le taux s'établit à 12 % dans les régions dont la population compte 500 000 habitants et plus (figure 16).

La mesure de faible revenu équivaut à la moitié du revenu médian familial calculé en fonction de la taille de la famille. Ce rajustement repose sur l'hypothèse que les besoins de la famille s'accroissent avec la taille de la famille. Par exemple, une famille de quatre personnes requiert un revenu supérieur à celui d'une famille de deux personnes pour pouvoir bénéficier du même niveau de vie. On détermine de façon arbitraire la part de revenus supplémentaires dont a besoin une famille plus grande comparativement à une famille plus petite pour qu'elles aient toutes les deux le même niveau de vie. On suppose que chaque adulte supplémentaire entraîne un accroissement des besoins de la famille correspondant à 40 % des besoins du premier adulte. Dans le cas d'un enfant de moins de 16 ans, cet accroissement représente 30 % des besoins du premier adulte, sauf dans le cas d'une famille comptant un seul adulte où l'augmentation attribuable au premier enfant équivaut à 40 % des besoins du seul adulte.

Figure 16

Les régions rurales enregistrent la plus forte proportion de familles à faible revenu (d'après la MFR)

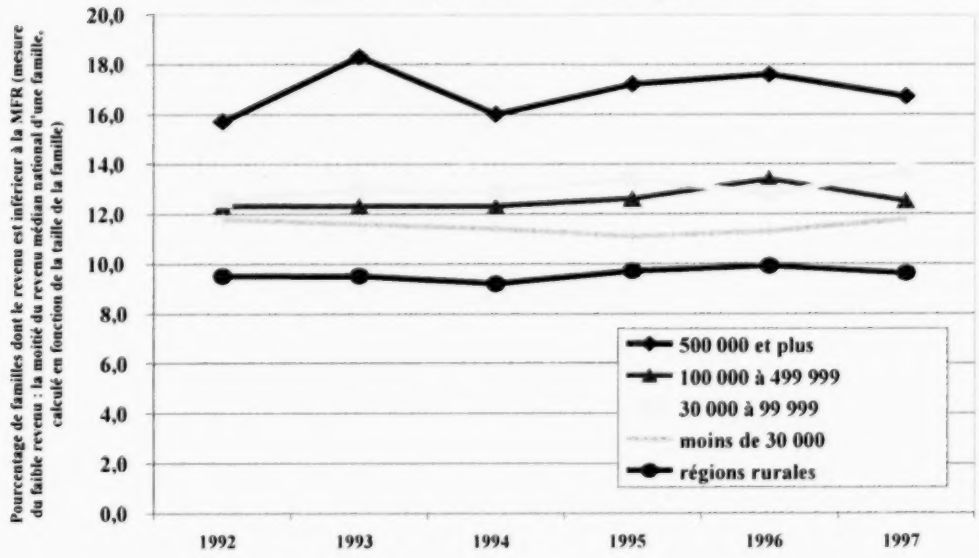

Source : **Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.**

D'après cet indicateur, les communautés rurales sont moins bien nanties que les communautés urbaines sur le plan de l'économie, c'est-à-dire qu'une plus forte proportion de leurs résidents reçoivent un revenu inférieur à la mesure de faible revenu (MFR).

Cette constatation est attribuable au fait que la MFR compare le revenu de toutes les familles au revenu médian national. Étant donné que la population des régions rurales déclare des revenus inférieurs, les régions rurales comptent, selon cette mesure, la plus forte proportion de familles à faible revenu. La « mesure de faible revenu » est de plus en plus acceptée comme norme internationale. Étant donné que la MFR n'inclut pas de rajustement du coût de la vie entre les classes d'urbanisation, elle révèle que les pays ayant une population à forte proportion rurale comptent beaucoup plus de familles dont le revenu est inférieur à cette mesure. Toutefois, les salaires sont souvent inférieurs dans les régions rurales parce que le coût de la vie y est moins élevé. Par conséquent, les revenus sont plus faibles, mais la MFR indique une plus forte incidence de faible revenu dans ces régions. Le niveau de revenu (plus bas) déclaré dans les régions où le coût de la vie est moins élevé pourrait cependant avoir la même valeur réelle que le niveau de revenu (plus élevé) dans une région où le coût de la vie est plus élevé. Ainsi, même si la valeur réelle du revenu était la même dans les deux régions, la MFR serait plus élevée dans les régions à faible revenu.

Il est important de souligner que le SFR et la MFR n'évaluent pas le niveau de pauvreté au Canada. Celui-ci ne peut être établi car, contrairement aux concepts tels que le produit intérieur brut ou les prix à la consommation, il n'existe à l'heure actuelle aucun consensus sur la façon de définir la pauvreté. D'après une méthode bien précise, qui repose sur des hypothèses arbitraires, on mesure l'étendue et la composition de la population à faible revenu, c'est-à-dire qu'on détermine ceux qui vivent dans une situation pire que la moyenne. Il ne s'agit pas nécessairement d'une mesure de la pauvreté[1].

Coefficient d'inégalité de Gini

On peut établir un rapport entre le coefficient de Gini et la répartition du revenu, plus particulièrement le degré d'inégalité de cette répartition. Il peut servir à comparer l'uniformité des revenus répartis entre diverses populations sur une période donnée. Dans l'échelle qui va de 0 à 1, les valeurs les plus élevées correspondent à une plus grande inégalité du revenu.

Le coefficient de Gini est plus élevé dans les grandes villes. Depuis les années 1980, le plus faible degré d'inégalité des revenus a été enregistré dans les régions rurales, alors que les centres urbains dont la population est de 100 000 habitants et plus affichaient le taux le plus élevé (figure 17).

[1] Une réflexion plus approfondie sur les questions touchant l'évaluation de la pauvreté se trouve dans les ouvrages de Wolfson (1989) et Fellegi (1997).

Le coefficient de Gini mesure, dans le cas du revenu, le degré d'inégalité dans la répartition du revenu. Dans l'échelle qui va de 0 à 1, les valeurs les plus élevées correspondent à une plus grande inégalité du revenu. La valeur 0 indique que le revenu est également réparti dans la population, c'est-à-dire que chaque unité reçoit exactement le même revenu. Au contraire, un coefficient de 1 indique une répartition parfaitement inégale, alors qu'une unité reçoit tout le revenu du régime économique. Une diminution de la valeur du coefficient de Gini peut indiquer une réduction de l'inégalité, et vice versa. Un écart de 0,01 ou plus entre deux coefficients de Gini est jugé significatif du point de vue statistique.

Figure 17

L'inégalité du revenu est moindre dans les régions rurales

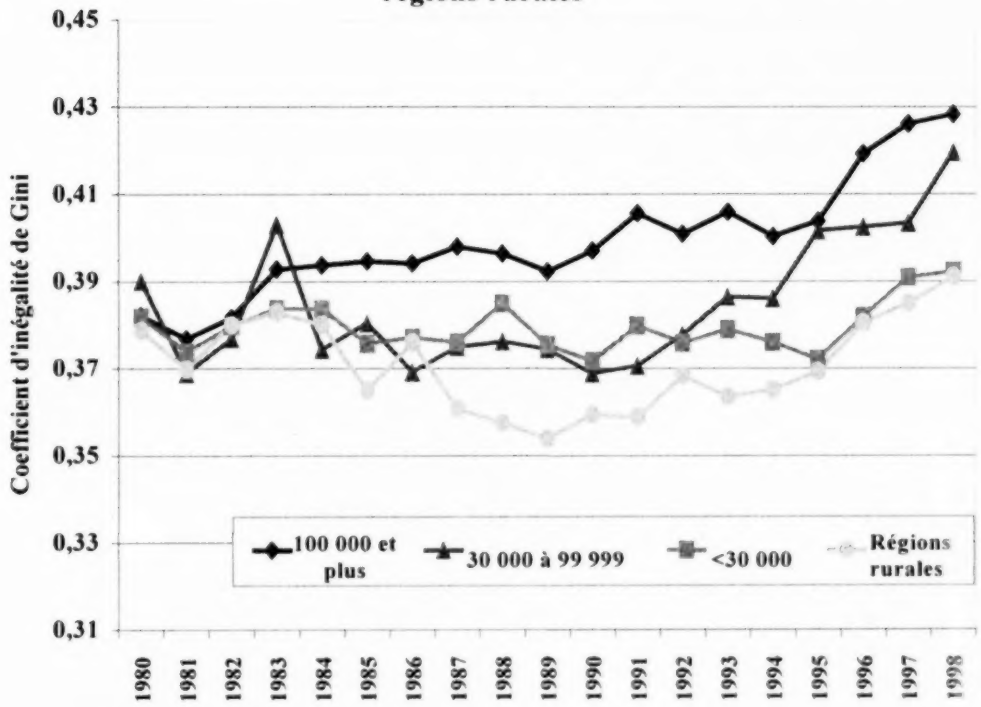

Source : **Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.**

Ainsi, le revenu est réparti plus également dans les régions rurales, c'est-à-dire que l'écart entre ceux qui gagnent de faibles revenus et ceux dont le revenu est élevé est moins grand dans les régions rurales que dans les régions plus populeuses. De ce point de vue, le bien-être économique dans les régions rurales est « supérieur » à celui des régions urbaines.

Corrélation entre l'immigration dans une communauté et la fréquence de faible revenu

Le niveau de vie constitue souvent un élément qui favorise l'immigration. En général, les gens ne sont pas enclins à s'établir dans une région perçue comme une région à faible revenu. Si les taux de faible revenu correspondent à un faible niveau de vie, on s'attendrait donc à un taux de migration plus faible dans les régions qui comprennent une forte proportion de personnes à faible revenu. Ainsi, selon le degré de mobilité de la main-d'œuvre, la rentabilité économique, mesurée en fonction des niveaux de revenu, peut entraîner un fléchissement des taux de migration dans une région et une augmentation dans une autre.

Les tendances par rapport à la migration au Canada correspondent bien à la théorie et témoignent d'une main-d'œuvre mobile. Un bon exemple est le déplacement des populations qui s'est produit entre l'Est et l'Ouest du Canada. Depuis le début des années 1970, l'immigration en Alberta a grandement augmenté en raison d'un accroissement des activités d'exploration et de développement des champs de pétrole. Alors que la crise mondiale du pétrole faisait rage au milieu des années 1980, le taux d'immigration en Alberta a toutefois commencé à diminuer. Depuis ce temps, l'Alberta a connu une reprise de l'immigration grâce à l'amélioration des conditions économiques attribuables au redressement du prix du pétrole.

Dans les régions du Canada où le revenu est plus élevé, on a enregistré une hausse du taux d'immigration dans de nombreux cas, alors que ce même taux a diminué dans les régions où les revenus sont plus faibles.

On examine plus précisément le taux brut d'immigration de personnes de 25 à 29 ans et on cherche à savoir si ce taux d'immigration est plus élevé ou moins élevé dans les communautés qui comptent une forte proportion de familles à faible revenu. Le taux d'immigration dans une communauté estimée « moins prospère » ou « plus pauvre » devrait être moindre, d'après les mesures de calcul de l'incidence de faible revenu. En réalité, qu'on utilise le SFR ou la MFR pour mesurer le faible revenu, on constate un taux d'immigration plus faible dans les communautés comportant plus de familles à faible revenu (figures 18 et 19). Moins de personnes immigrent dans les régions où les taux de faible revenu sont élevés, ce qui signifie que les taux de faible revenu établis d'après les méthodes utilisées dans le présent bulletin traduisent la perception des gens par rapport au bas niveau de vie.

Figure 18

Corrélation NÉGATIVE entre l'incidence du faible revenu et l'immigration de personnes de 25 à 29 ans, d'après le SFR
(pour les communautés situées dans les régions essentiellement rurales)

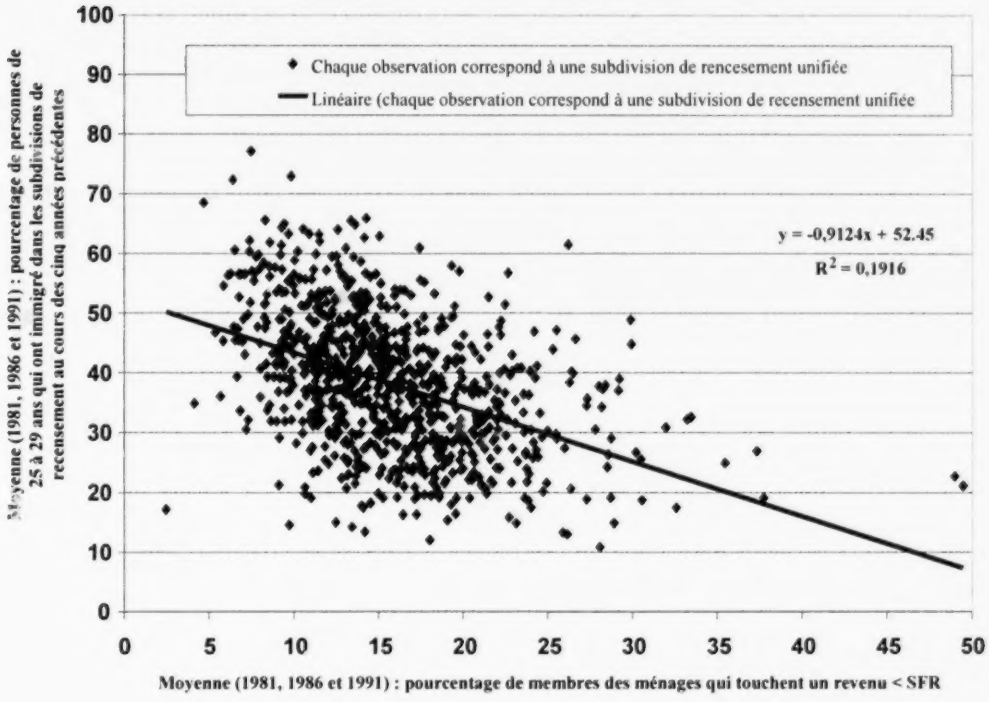

Source : Statistique Canada, Recensements de la population 1981, 1986 et 1991.

Figure 19

Corrélation NÉGATIVE entre l'incidence du faible revenu et l'immigration de personnes de 25 à 29 ans, d'après le MFR (pour les communautés situées dans les régions essentiellement rurales)

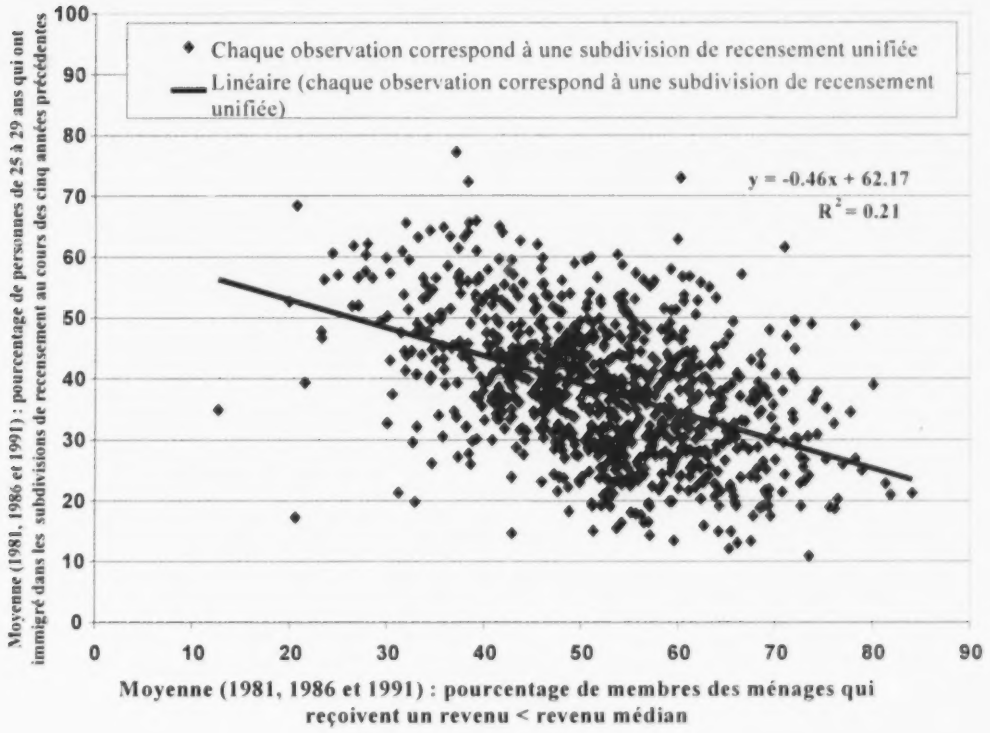

Source : **Statistique Canada, Recensements de la population de 1981, 1986 et 1991.**

Il faut noter que le degré de corrélation est faible, mais il semble indiquer une tendance générale. Quelle que soit la façon d'évaluer l'incidence du faible revenu, la proportion de personnes de 25 à 29 ans qui ont immigré dans ces communautés au cours des cinq années précédentes varie énormément (de 10 % à 70 %). La plus grande corrélation vise les immigrants de 25 à 29 ans, alors qu'elle était plus faible pour les autres groupes d'âge (graphiques non fournis).

Incidence des mesures gouvernementales sur le revenu par le truchement des transferts et des impôts

Les transferts gouvernementaux et les impôts influent sur le revenu. Le revenu s'accroît si une personne reçoit plus de transferts qu'elle ne paie d'impôts.

Il existe différentes façons de mesurer l'écart entre les transferts reçus et les impôts payés. Le résident moyen des régions rurales et des petites villes bénéficie davantage des transferts sociaux et paie moins d'impôts, par dollar de revenu, que le résident moyen des régions urbaines[2]. Quelle que soit la taille de la communauté, la personne moyenne reçoit plus de transferts sociaux qu'elle ne paie d'impôts (figure 20).

Figure 20

Les personnes moyennes vivant dans des régions rurales et des petites villes reçoivent plus de transferts qu'elles ne paient d'impôts et l'écart est plus important pour ces personnes que pour celles vivant dans des régions métropolitaines

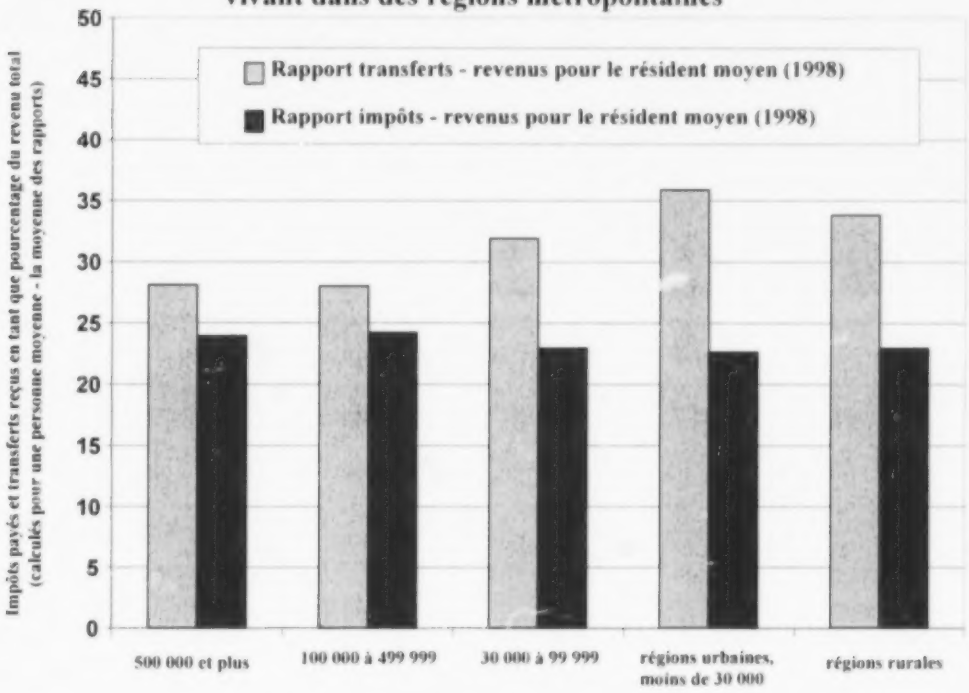

Source : **Statistique Canada, Base de données et modèle de simulation de politique sociale.**

[2] Les constatations de la présente section reposent sur des données provenant de la Base de données et modèle de simulation de politique sociale, Statistique Canada, et elles constituent une mise à jour de l'analyse fournie par Murphy (1992). Les transferts désignent les transferts en argent aux ménages, tels que l'assurance-emploi, l'aide sociale et les prestations du Programme de la sécurité de la vieillesse. Les impôts englobent l'impôt sur le revenu des particuliers, les taxes de vente et les prélèvements salariaux qui sont imposés directement aux ménages.

Pour ce qui est de la proportion du revenu agrégé d'une région que représentent les transferts reçus et les impôts payés, les régions rurales et les petites villes reçoivent plus de transferts et paient moins d'impôts, par rapport à leur revenu agrégé (figure 21).

Figure 21

La population des régions rurales et des petites villes paie plus d'impôts qu'elle ne reçoit de transferts, mais l'écart est plus faible que dans les régions métropolitaines

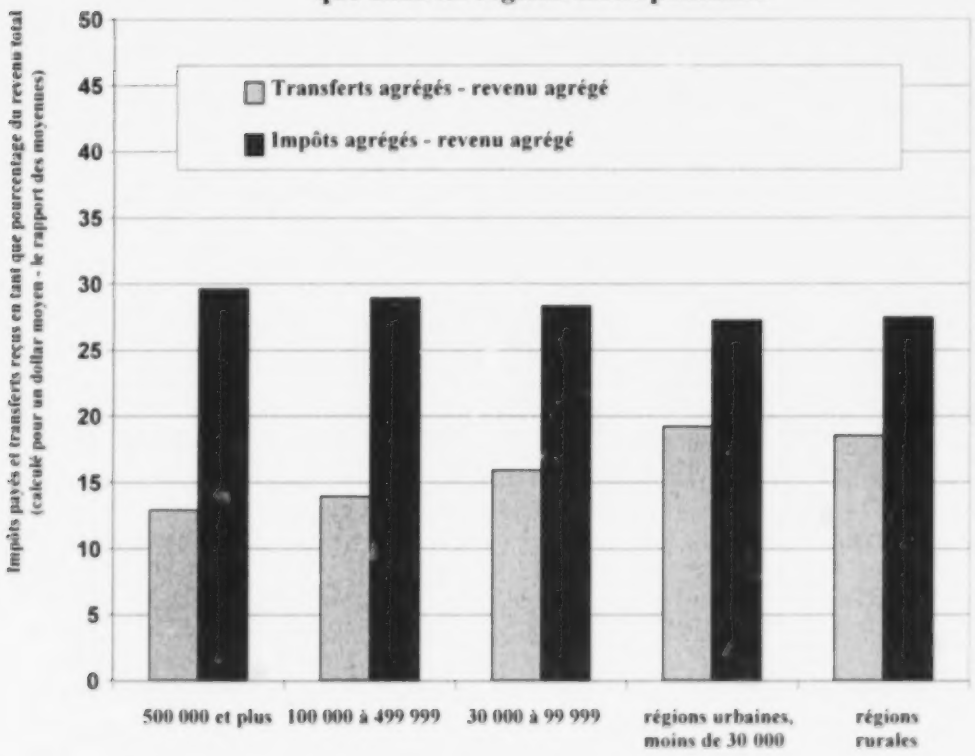

Source : **Statistique Canada, Base de données et modèle de simulation de politique sociale.**

Il est intéressant de souligner que le total des impôts a surpassé celui des transferts dans toutes les classes d'urbanisation, alors qu'on a signalé précédemment que la personne moyenne recevait plus de transferts qu'elle ne payait d'impôts (figure 20). En raison de la répartition du revenu où une faible proportion de particuliers dispose d'un revenu élevé et d'un régime d'impôt progressif, il y a au total plus d'impôts recueillis que de transferts payés. Toutefois, la personne moyenne (qui se situe au milieu de l'échelle de répartition du revenu) reçoit plus de transferts qu'elle ne paie d'impôts.

En moyenne, les personnes habitant les régions rurales ont tendance à bénéficier d'une part relativement plus élevée de transferts en raison, notamment, d'un taux de

chômage plus élevé, d'une plus grande proportion d'enfants (les résidents profitent davantage du crédit d'impôts pour enfants) et d'un plus grand nombre de retraités recevant des prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. Les personnes vivant dans les régions rurales paient en moyenne moins d'impôts puisque leurs revenus sont plus faibles.

Sommaire

Les différences qui existent quant à la taille de la population et l'accès aux marchés justifient notamment l'écart observé sur le plan du bien-être économique entre les résidents ruraux et les résidents urbains.

Dans l'ensemble, les indicateurs de revenu fournissent des données non concluantes relativement au bien-être économique des résidents ruraux. D'après certains indicateurs, ces derniers sont moins bien nantis. Bien que l'écart entre les revenus ait diminué récemment, surtout dans les petites villes, les revenus moyens et médians, tant pour les familles que pour les particuliers, sont inférieurs dans les régions rurales. Les familles rurales des provinces de l'Atlantique et du Québec reçoivent les revenus les plus faibles. En outre, l'incidence des faibles revenus, telle que calculée par la mesure de faible revenu (MFR), est plus forte dans les régions rurales.

Par contre, d'autres indicateurs révèlent que les résidents ruraux sont mieux nantis. Contrairement aux résultats obtenus par l'utilisation de la méthode de la MFR, les données fournies par l'utilisation du SFR, qui comprend un rajustement du coût de la vie pour les diverses classes d'urbanisation, révèlent que l'incidence des faibles revenus est moins importante dans les régions rurales. En outre, les coefficients de Gini indiquent que le revenu est réparti de façon plus égale dans les régions rurales. Enfin, les résidents ruraux reçoivent relativement plus de transferts sociaux et paient relativement moins d'impôts.

Les données fournies par ces indicateurs étant contradictoires, il est difficile de tirer des conclusions quant au bien-être économique des résidents ruraux. De façon générale, le meilleur moyen de conclure est peut-être d'affirmer que les données sont non concluantes et qu'elles dépendent des indicateurs utilisés et de la valeur qui leur est attribuée.

Bibliographie

FELLEGI, Ivan P. *À propos de la pauvreté et du faible revenu*, Ottawa, Statistique Canada, 1997, produit n° 13F0027XIF au catalogue.

MARSHALL, Jeff et Ray D. BOLLMAN. « Les régimes de dépenses des ménages ruraux et urbains, 1996 », Ottawa, Statistique Canada, dans *Régions rurales et petites villes du Canada*, bulletin d'analyse, 1999, produit n° 21-006-XIF98004 au catalogue.

MITCHELL, Hon. Andy. *Travailler ensemble au sein du Canada rural : Rapport annuel au Parlement*, Ottawa, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Le Secrétariat rural, 2000.

MURPHY, Brian B. « La répartition des impôts et des transferts fédéraux et provinciaux dans les régions rurales du Canada », dans Ray D. Bollman, *Régions rurales et petites villes du Canada*, chapitre 17, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1992, p. 377 à 402.

WOLFSON, M.C. *Statistics Canada's Low Income Cut-Offs*, Ottawa, Statistique Canada, bulletin de travail, 1989.

Annexe

Tableau 1	Revenus moyens pour les familles de 2 personnes et plus (en dollars constants de 1996), Canada						
Année	Taille de la région de résidence						
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	30 000 et plus	< 30 000	15 000 à 29 999	< 15 000	Régions rurales
1971			49 118		42 137	38 857	32 407
1972							
1973			52 493		46 571	41 721	38 845
1974							
1975			54 685		49 018	45 037	42 078
1976							
1977			56 772		49 985	47 983	44 946
1978							
1979			56 914		50 868	50 173	46 574
1980	60 845	49 647			55 127	51 250	46 974
1981	59 681	51 547		49 462	52 954	48 544	47 443
1982	57 780	51 769		48 877	50 126	48 404	46 189
1983	57 665	51 323			45 440	47 576	44 399
1984	57 087	51 308		46 800	49 880	45 947	44 455
1985	58 949	50 826		47 764	48 208	48 152	45 226
1986	60 905	51 423		47 938	48 187	45 578	45 925
1987	60 695	52 425		49 978	51 081	48 956	47 510
1988	62 361	52 614		51 354	51 263	50 795	47 660
1989	64 158	55 254		52 559	53 471	51 552	49 113
1990	62 723	53 542		53 396	53 162	52 771	48 889
1991	61 406	53 544		51 666	51 340	51 245	46 909
1992	60 296	53 928		50 717	52 306	49 317	48 857
1993	58 780	52 714		50 310	50 878	49 351	48 230
1994	59 712	54 128		50 444	53 170	49 513	47 639
1995	59 663	54 060		49 820	52 537	48 906	47 748
1996	60 159	52 861		49 961	50 556	49 756	48 136
1997	59 920	51 871		49 209			48 850

Tableau 2	Revenus moyens pour les familles de 2 personnes et plus (en dollars courants), Canada						
Année	Taille de la région de résidence						
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	30 000 et plus	< 30 000	15 000 à 29 999	< 15 000	Régions rurales
1971			11 560		9 917	9 145	7 627
1972							
1973			13 942		12 369	11 081	10 317
1974							
1975			17 832		15 984	14 686	13 721
1976							
1977			21 464		18 898	18 141	16 993
1978							
1979			25 606		22 886	22 573	20 954
1980	30 135	24 589			27 303	25 383	23 265
1981	33 225	28 697		27 536	29 480	27 025	26 412
1982	35 662	31 952		30 167	30 938	29 875	28 508
1983	37 662	33 520			29 678	31 073	28 998
1984	38 903	34 965		31 893	33 992	31 312	30 295
1985	41 788	36 030		33 859	34 174	34 134	32 060
1986	44 959	37 960		35 387	35 571	33 645	33 901
1987	46 755	40 384		38 499	39 349	37 712	36 598
1988	49 983	42 171		41 161	41 088	40 713	38 200
1989	53 970	46 480		44 213	44 980	43 366	41 314
1990	55 312	47 216		47 087	46 881	46 536	43 113
1991	57 169	49 850		48 101	47 798	47 709	43 672
1992	56 991	50 972		47 937	49 439	46 613	46 179
1993	56 558	50 721		48 408	48 954	47 485	46 407
1994	57 567	52 184		48 632	51 260	47 735	45 928
1995	58 761	53 242		49 067	51 742	48 166	47 026
1996	60 159	52 861		49 961	50 556	49 756	48 136
1997	60 939	52 754		50 046			49 681

Tableau 3	Revenus médians pour les familles de 2 personnes et plus (en dollars constants de 1996), Canada						
Année	Taille de la région de résidence						
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	30 000 et plus	< 30 000	15 000 à 29 999	< 15 000	Régions rurales
1971			44 287		39 231	35 823	27 941
1972							
1973			47 832		43 544	38 205	34 093
1974							
1975			49 815		45 095	41 510	36 917
1976							
1977			52 628		47 554	44 492	40 379
1978							
1979			52 471		48 986	46 296	41 298
1980	55 622	48 080			50 659	47 838	42 780
1981	54 887	47 037		45690	48 959	44 623	42 183
1982	52 691	46 753		44081	45 392	43 384	40 421
1983	51 814	44 442			40 916	43 407	38 639
1984	51 327	47 371		42 797	46 008	41 448	39 221
1985	52 755	47 651		43 647	45 611	43 288	39 919
1986	54 092	46 869		44 065	45 409	44 176	39 878
1987	53 884	47 733		45 560	46 474	44 613	42 082
1988	50 966	49 564		46 810	46 054	45 697	42 110
1989	56 735	51 070		47 398	48 590	46 424	43 607
1990	56 204	49 139		48 785	49 289	48 301	43 155
1991	53 901	49 816		46 362	46 174	45 946	41 170
1992	53 919	48 733		45 413	45 835	44 519	42 509
1993	51 880	47 661		45 015	46 466	43 537	42 575
1994	53 097	49 110		45 346	49 270	43 838	40 955
1995	52 004	47 499		44 579	47 387	43 715	41 378
1996	52 621	46 285		44 565	45 558	44 022	42 949
1997	53 101	46 935		43 025			42 470

Tableau 4	Revenus médians pour les familles de 2 personnes et plus (en dollars courants), Canada						
Année	Taille de la région de résidence						
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	30 000 et plus	< 30 000	15 000 à 29 999	< 15 000	Régions rurales
1971			10 423		9 233	8 431	6 576
1972							
1973			12 704		11 565	10 147	9 055
1974							
1975			16 244		14 705	13 536	12 038
1976							
1977			19 897		17 979	16 821	15 266
1978							
1979			23 607		22 039	20 829	18 580
1980	27 548	23 813			25 090	23 693	21 188
1981	30 556	26 186		25436	27 256	24 842	23 484
1982	32 521	28 856		27207	28 016	26 777	24 948
1983	33 841	29 026			26 723	28 350	25 236
1984	34 978	32 282		29 165	31 353	28 246	26 728
1985	37 397	33 779		30 941	32 333	30 686	28 298
1986	39 930	34 598		32 528	33 520	32 610	29 437
1987	41 508	36 770		35 096	35 800	34 366	32 417
1988	40 850	39 726		37 519	36 913	36 627	33 752
1989	47 726	42 961		39 872	40 874	39 052	36 683
1990	49 564	43 333		43 021	43 466	42 594	38 056
1991	50 182	46 379		43 163	42 988	42 776	38 329
1992	50 963	46 061		42 923	43 322	42 078	40 179
1993	49 919	45 859		43 313	44 709	41 891	40 965
1994	51 190	47 346		43 717	47 500	42 263	39 484
1995	51 218	46 781		43 905	46 670	43 054	40 752
1996	52 621	46 285		44 565	45 558	44 022	42 949
1997	54 004	47 734		43 757			43 193

Tableau 5	Revenus moyens pour les particuliers (en dollars constants de 1996), Canada						
Année	Taille de la région de résidence						
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	30 000 et plus	< 30 000	15 000 à 29 999	< 15 000	Régions rurales
1971			25 120		21 640	19 911	17 400
1972							
1973			25 904		23 186	21 284	20 595
1974							
1975			26 680		24 211	22 604	21 267
1976							
1977			27 222		25 196	23 324	22 107
1978							
1979			26 997		24 910	23 732	22 689
1980	27 900	23 886			26 290	24 078	23 187
1981	27 289	24 857		23 637	24 911	23 082	22 676
1982	26 604	24 170		23 315	24 138	22 905	22 058
1983	26 349	23 921			23 383	22 157	21 166
1984	26 139	24 262		22 215	23 314	21 701	20 704
1985	26 763	23 770		22 730	23 352	22 407	21 016
1986	27 383	24 125		22 936	23 107	22 810	21 169
1987	27 238	24 786		23 389	23 976	23 353	21 691
1988	28 039	24 769		23 519	24 083	23 521	21 897
1989	28 641	25 741		24 116	24 758	24 124	22 610
1990	28 280	25 158		24 446	24 950	24 477	22 528
1991	27 546	25 367		23 939	23 932	24 194	21 957
1992	27 593	25 517		23 612	24 498	23 531	22 834
1993	26 893	24 915		23 401	24 251	23 337	22 188
1994	27 212	25 561		23 761	25 048	23 324	22 195
1995	27 336	24 982		23 596	24 270	23 362	22 065
1996	27 320	25 090		23 536	24 119	23 342	22 120
1997	27 029	24 064		22 702			22 214

Tableau 6	Revenus moyens pour les particuliers (en dollars courants), Canada						
Année	Taille de la région de résidence						
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	30 000 et plus	< 30 000	15 000 à 29 999	< 15 000	Régions rurales
1971			5 912		5 093	4 686	4 095
1972							
1973			6 880		6 158	5 653	5 470
1974							
1975			8 700		7 895	7 371	6 935
1976							
1977			10 292		9 526	8 818	8 358
1978							
1979			12 146		11 207	10 677	10 208
1980	13 818	11 830			13 021	11 925	11 484
1981	15 192	13 838		13 159	13 868	12 850	12 624
1982	16 420	14 918		14 390	14 898	14 137	13 614
1983	17 209	15 623			15 272	14 471	13 824
1984	17 813	16 534		15 139	15 888	14 789	14 109
1985	18 972	16 850		16 113	16 554	15 884	14 898
1986	20 214	17 809		16 931	17 057	16 838	15 627
1987	20 982	19 093		18 017	18 469	17 989	16 709
1988	22 474	19 853		18 851	19 303	18 852	17 551
1989	24 093	21 654		20 287	20 827	20 293	19 020
1990	24 939	22 186		21 558	22 002	21 585	19 866
1991	25 645	23 617		22 287	22 281	22 525	20 442
1992	26 080	24 118		22 318	23 155	22 241	21 582
1993	25 876	23 973		22 516	23 334	22 455	21 349
1994	26 235	24 643		22 908	24 148	22 486	21 398
1995	26 923	24 604		23 239	23 903	23 009	21 731
1996	27 320	25 090		23 536	24 119	23 342	22 120
1997	27 489	24 473		23 481			22 592

Tableau 7	Revenus médians pour les particuliers (en dollars constants de 1996), Canada						
Année	Taille de la région de résidence						
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	30 000 et plus	< 30 000	15 000 à 29 999	< 15 000	Régions rurales
1971			20 297		16 805	15 284	12 059
1972							
1973			20 870		18 517	16 457	15 286
1974							
1975			21 712		19 467	17 437	15 775
1976							
1977			22 522		19 261	17 518	16 354
1978							
1979			21 638		19 529	18 079	16 828
1980	22 483	18 121			20 534	18 172	17 641
1981	22 363	19 472		17 918	19 342	17 318	16 906
1982	21 737	18 428		16 949	17 145	16 803	16 085
1983	20 517	16 865			17 224	15 636	15 311
1984	20 544	18 466		16 423	17 191	16 030	14 827
1985	20 944	18 006		16 783	17 463	16 477	15 482
1986	21 675	18 965		16 872	17 353	16 744	15 466
1987	21 470	19 266		17 926	18 331	17 664	16 332
1988	22 461	19 338		18 047	17 855	18 253	16 659
1989	23 320	20 054		18 395	18 787	18 508	17 556
1990	22 860	20 018		19 117	19 847	19 224	17 223
1991	21 864	20 381		18 217	17 951	18 582	16 735
1992	22 353	20 215		18 340	18 536	18 527	17 442
1993	21 214	19 618		17 981	18 728	17 930	16 986
1994	21 412	19 965		18 146	20 068	17 556	16 712
1995	21 752	19 037		18 370	19 603	17 871	16 859
1996	21 262	19 518		18 187	18 317	18 011	16 951
1997	21 613	19 216		17 792			16 811

Tableau 8	Revenus médians pour les particuliers (en dollars courants), Canada						
Année	Taille de la région de résidence						
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	30 000 et plus	< 30 000	15 000 à 29 999	< 15 000	Régions rurales
1971			4 777		3 955	3 597	2 838
1972							
1973			5 543		4 918	4 371	4 060
1974							
1975			7 080		6 348	5 686	5 144
1976							
1977			8 515		7 282	6 623	6 183
1978							
1979			21 638		8 786	8 134	7 571
1980	11 135	8 975			10 170	9 000	8 737
1981	12 450	10 840		9 975	10 768	9 641	9 412
1982	13 416	11 374		10 461	10 582	10 371	9 928
1983	13 400	11 015			11 249	10 212	10 000
1984	14 000	12 584		11 192	11 715	10 924	10 104
1985	14 847	12 764		11 897	12 379	11 680	10 975
1986	16 000	14 000		12 455	12 810	12 360	11 417
1987	16 539	14 841		13 809	14 121	13 607	12 581
1988	18 003	15 500		14 465	14 311	14 630	13 352
1989	19 617	16 870		15 474	15 804	15 569	14 768
1990	20 159	17 653		16 858	17 502	16 953	15 188
1991	20 355	18 975		16 960	16 712	17 300	15 580
1992	21 128	19 107		17 335	17 520	17 511	16 486
1993	20 412	18 876		17 301	18 020	17 252	16 344
1994	20 643	19 248		17 494	19 347	16 925	16 112
1995	21 423	18 749		18 092	19 307	17 601	16 604
1996	21 262	19 518		18 187	18 317	18 011	16 951
1997	21 981	19 543		18 095			17 097

Tableau 9 Revenus moyens pour les familles de 2 personnes et plus Provinces de l'Atlantique (en dollars constants de 1996)				
Année	Taille de la région de résidence			
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	< 30 000	Régions rurales
1990	56 242	46 115	46 537	43 361
1991	54 549	46 780	46 684	41 420
1992	56 199	47 537	46 722	42 094
1993	55 094	46 799	46 775	41 515
1994	52 451	49 588	44 495	42 593
1995	51 684	52 905	42 368	41 372
1996	50 067	48 692	43 235	41 289
1997	49 362	47 846	42 858	39 987

Tableau 10 Revenus moyens pour les familles de 2 personnes et plus Provinces de l'Atlantique (en dollars courants)				
Année	Taille de la région de résidence			
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	< 30 000	Régions rurales
1990	49 597	40 667	41 039	38 238
1991	50 785	43 552	43 463	38 562
1992	53 118	44 931	44 161	39 786
1993	53 011	45 030	45 007	39 945
1994	50 567	47 807	42 897	41 063
1995	50 902	52 105	41 727	40 746
1996	50 067	48 692	43 235	41 289
1997	50 202	48 660	43 587	40 667

Tableau 11 Revenus moyens pour les familles de 2 personnes et plus Québec (en dollars constants de 1996)				
Année	Taille de la région de résidence			
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	< 30 000	Régions rurales
1990	56 424	49 607	48 349	44 989
1991	54 351	52 746	49 586	43 306
1992	53 737	50 656	45 184	44 468
1993	51 965	48 814	45 013	44 320
1994	53 606	50 407	46 417	43 156
1995	53 758	49 705	44 512	41 939
1996	53 947	48 997	44 559	43 381
1997	53 876	47 593	42 132	42 366

Tableau 12 Revenus moyens pour les familles de 2 personnes et plus Québec (en dollars courants)				
Année	Taille de la région de résidence			
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	< 30 000	Régions rurales
1990	49 758	43 746	42 637	39 674
1991	50 601	49 107	46 165	40 318
1992	50 791	47 879	42 707	42 030
1993	49 116	46 968	43 311	42 644
1994	51 681	48 597	44 750	41 606
1995	52 945	48 953	43 839	41 305
1996	53 947	48 997	44 559	43 381
1997	54 793	48 403	42 849	43 087

Tableau 13 Revenus moyens pour les familles de 2 personnes et plus

Ontario

(en dollars constants de 1996)

Année	Taille de la région de résidence			
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	< 30 000	Régions rurales
1990	67 779	57 088	59 577	55 868
1991	66 962	54 579	54 851	52 607
1992	64 882	55 476	54 203	56 264
1993	63 408	54 854	53 488	55 603
1994	64 696	57 185	53 002	52 412
1995	64 739	56 979	53 090	54 799
1996	65 957	55 247	51 314	56 276
1997	65 443	53 876	52 413	57 926

Tableau 14 Revenus moyens pour les familles de 2 personnes et plus

Ontario

(en dollars courants)

Année	Taille de la région de résidence			
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	< 30 000	Régions rurales
1990	59 771	50 343	52 538	49 267
1991	62 342	50 813	51 066	48 977
1992	61 325	52 435	51 232	53 180
1993	61 011	52 780	51 466	53 501
1994	62 372	55 131	51 098	50 530
1995	63 760	56 117	52 287	53 970
1996	65 957	55 247	51 314	56 276
1997	66 556	54 793	53 305	58 912

Tableau 15 Revenus moyens pour les familles de 2 personnes et plus

Provinces des Prairies

(en dollars constants de 1996)

Année	Taille de la région de résidence			
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	< 30 000	Régions rurales
1990	58 917	53 994	54 738	47 358
1991	58 358	53 431	52 819	48 036
1992	58 489	53 521	53 565	46 658
1993	59 029	51 943	51 808	47 564
1994	57 562	54 198	50 994	46 767
1995	56 518	51 251	50 638	48 547
1996	58 231	56 963	51 541	47 190
1997	57 458	53 813	52 305	49 882

Tableau 16 Revenus moyens pour les familles de 2 personnes et plus

Provinces des Prairies

(en dollars courants)

Année	Taille de la région de résidence			
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	< 30 000	Régions rurales
1990	51 956	47 615	48 271	41 763
1991	54 331	49 744	49 175	44 722
1992	55 283	50 587	50 629	44 100
1993	56 797	49 979	49 849	45 766
1994	55 495	52 251	49 162	45 087
1995	55 663	50 476	49 872	47 813
1996	58 231	56 963	51 541	47 190
1997	58 436	54 729	53 195	50 731

Tableau 17 Revenus moyens pour les familles de 2 personnes et plus Colombie-Britannique (en dollars constants de 1996)				
	Taille de la région de résidence			
Année	100 000 et plus	30 000 à 99 999	< 30 000	Régions rurales
1990	65 666	53 780	55 053	54 485
1991	64 182	54 784	52 389	48 676
1992	62 554	56 938	54 073	56 307
1993	60 911	55 531	54 677	51 750
1994	61 146	55 122	55 281	56 822
1995	61 654	58 856	55 550	54 469
1996	62 383	52 214	57 586	52 975
1997	61 064	54 800	54 105	53 708

Tableau 18 Revenus moyens pour les familles de 2 personnes et plus Colombie-Britannique (en dollars courants)				
	Taille de la région de résidence			
Année	100 000 et plus	30 000 à 99 999	< 30 000	Régions rurales
1990	57 908	47 426	48 549	48 048
1991	59 754	51 004	48 774	45 317
1992	59 125	53 817	51 109	53 220
1993	58 608	53 432	52 610	49 793
1994	58 950	53 142	53 295	54 781
1995	60 722	57 966	54 710	53 645
1996	62 383	52 214	57 586	52 975
1997	62 103	55 732	55 026	54 622

Tableau 19 SFR rural, selon la taille de la famille (en dollars constants de 1996, avant impôt)				
Taille de la famille	**Année de référence**			
	1969	**1978**	**1986**	**1992**
1 personne	8 545	10 677	10 925	11 835
2 personnes	12 393	13 953	14 811	14 793
3 personnes	15 816	18 685	18 825	18 399
4 personnes	18 804	21 597	21 673	22 271
5 personnes	21 024	25 115	23 680	24 896
6 personnes	23 077	27 421	25 704	27 521
7 personnes et plus	25 302	30 211	27 646	30 146

Tableau 20 SFR rural, selon la taille de la famille (en dollars courants, avant impôt)				
Taille de la famille	**Année de référence**			
	1969	**1978**	**1986**	**1992**
1 personne	1 890	4 400	8 065	11 186
2 personnes	2 741	5 750	10 933	13 982
3 personnes	3 498	7 700	13 896	17 390
4 personnes	4 159	8 900	15 999	21 050
5 personnes	4 650	10 350	17 480	23 531
6 personnes	5 104	11 300	18 974	26 012
7 personnes et plus	5 596	12 450	20 408	28 493

Tableau 21 SFR (base de 1992), selon la taille de la communauté et de la famille, 1998					
Taille de la famille	**Taille de la région de résidence**				
	500 000 et plus	**100 000 à 499 999**	**30 000 à 99 999**	**< 30 000**	**Régions rurales**
1 personne	17 571	15 070	14 965	13 924	12 142
2 personnes	21 962	18 837	18 706	17 405	15 178
3 personnes	27 315	23 429	23 264	21 647	18 877
4 personnes	33 063	28 359	28 162	26 205	22 849
5 personnes	36 958	31 707	31 481	29 293	25 542
6 personnes	40 855	35 043	34 798	32 379	28 235
7 personnes et plus	44 751	38 385	38 117	35 467	30 928

Tableau 22 Incidence de faible revenu chez les familles (d'après le SFR)					
Année	**Taille de la région de résidence**				
	500 000 et plus	**100 000 à 499 999**	**30 000 à 99 999**	**< 30 000**	**Régions rurales**
1992	15,7	12,3	12,6	11,8	9,5
1993	18,3	12,3	13,0	11,6	9,5
1994	16,0	12,3	12,9	11,4	9,2
1995	17,2	12,6	13,4	11,1	9,7
1996	17,6	13,4	12,8	11,3	9,9
1997	16,7	12,5	13,7	11,8	9,6

Tableau 23	Incidence de faible revenu chez les familles (d'après la MFR)				
Année	Taille de la région de résidence				
	500 000 et plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999	< 30 000	Régions rurales
1993	12,3	10,9	12,0	12,1	13,8
1994	11,5	11,8	12,3	12,5	14,7
1995	11,9	12,0	12,6	12,0	14,9
1996	12,4	12,4	12,2	12,3	14,6
1997	12,0	11,6	13,2	13,0	14,4

Tableau 24	Coefficients de Gini			
Année	Taille de la région de résidence			
	100 000 et plus	30 000 à 99 999	< 30 000	Régions rurales
1980	0,382	0,390	0,382	0,379
1981	0,377	0,369	0,374	0,370
1982	0,382	0,377	0,380	0,380
1983	0,393	0,403	0,384	0,383
1984	0,394	0,374	0,384	0,380
1985	0,395	0,380	0,376	0,365
1986	0,394	0,369	0,377	0,376
1987	0,398	0,375	0,376	0,361
1988	0,396	0,376	0,385	0,358
1989	0,392	0,374	0,375	0,354
1990	0,397	0,369	0,372	0,359
1991	0,406	0,371	0,380	0,359
1992	0,401	0,378	0,376	0,368
1993	0,406	0,386	0,379	0,364
1994	0,400	0,386	0,376	0,365
1995	0,404	0,402	0,372	0,369
1996	0,419	0,403	0,382	0,380
1997	0,426	0,403	0,391	0,385
1998	0,428	0,420	0,392	0,391